

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 18 juillet 2022

Saisie de 33 kilogrammes de résine de cannabis et d'une arme d'épaule de type AK47 à la gare de Marseille Saint-Charles.

Le 2 juillet 2022, la brigade de surveillance des douanes de Marseille, en opération de contrôle à la gare Saint-Charles à Marseille (13), procédait à la fouille d'un individu après marquage du chien de service anti-stupéfiants.

Le fouille de ses bagages permettait la découverte de plus de 33 kg de cannabis, ainsi que d'une arme d'épaule de type AK47.

L'individu était placé en retenue douanière, puis remis à l'antenne de l'Office anti-stupéfiants (OFAST) de la direction territoriale de la police judiciaire de Marseille.

Déféré devant le parquet de Marseille à l'issue de sa garde à vue, il était incarcéré et une information judiciaire était ouverte.

Contacts presse :

Sonia BODIER – sonia.bodier@douane.finances.gouv.fr

Photos crédit Douane